

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES  
ARRONDISSEMENT DE PAU**

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 17 AOÛT 2021**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE Adjoint, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE, RAMALHO

**ABSENTS/EXCUSES** : Mme LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir M. HANON), Mme LAMAZERE (pouvoir M. GROUSSET), M. COSTEDOAT (pouvoir M. ETCHEBERTS), Mme DARSAUT (pouvoir Mme BAYLE-LASSERRE)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. GROUSSET

---

**21 – 92 - COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES**

**Rapport présenté par Monsieur le Maire :**

En vertu du Code des juridictions financières, la commune a fait l'objet d'un contrôle de ses comptes et de sa gestion par la Chambre régionale des comptes concernant les exercices 2015 jusqu'à la période la plus récente.

Le rapport d'observations définitives a été transmis le 22 juillet 2021. Conformément à l'article L.243-6 du Code des juridictions financières, « le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public à son assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat. »

Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes a porté sur les points suivants :

- l'information budgétaire et comptable ;
- la situation financière ;
- l'investissement ;
- l'enquête sur la crise sanitaire.

**Le conseil municipal :**

- **prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes en date du 22 juillet 2021,**
- **prend acte de la tenue du débat relatif au rapport de la Chambre Régionale des Comptes.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 17 août 2021**

**Et tous les membres présents ont signé**

**Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel DUBON**



**Affiché en Mairie le**